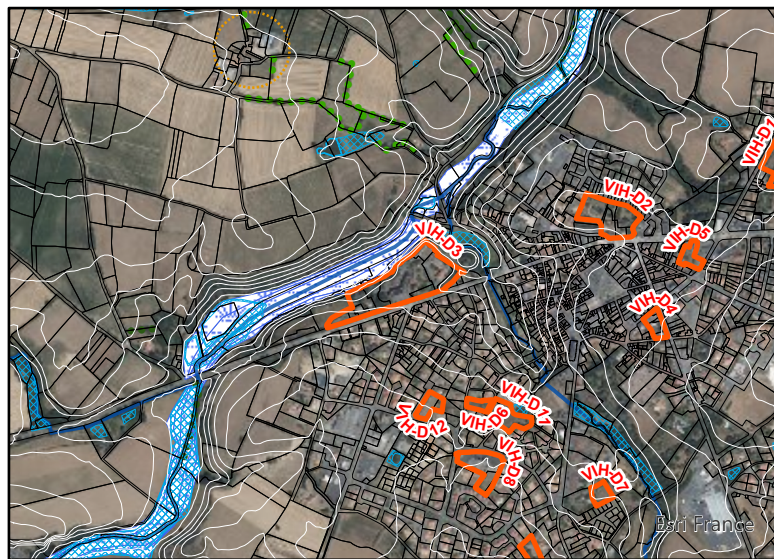




État des lieux



-  Secteurs retenus en extension de l'enveloppe urbaine
-  Zone humide
-  Zone inondable hors PPRI

Caractéristiques environnementales

- Présence de végétation à l'intérieur du site (arbres et haies)

Occupation du sol et paysage

- Secteur à proximité de la rivière du Lys, en contrebas du site

Caractéristiques urbaines

- Localisation du secteur en entrée de ville ouest
- Site de l'actuel Centre Hospitalier Intercommunal et du Château de Maupassant
- Parcelle intégrée au sein d'un tissu urbain pavillonnaire
- Desserte possible depuis la rue nationale

Enjeux

- Intégration du bâti au tissu urbain existant
- Préservation du patrimoine bâti
- Préservation de la frange paysagère

Organisation de la desserte et des déplacements

- Un accès sera créé depuis la rue nationale
- Un principe de liaison douce sera à conforter à l'est du secteur

Formes urbaines et organisation du bâti

- L'implantation des constructions devra tenir compte des formes urbaines et de l'organisation du bâti du quartier environnant
- Les formes basses de bâti seront privilégiées afin de préserver la qualité architecturale et paysagère du site

Insertion paysagère

- Préservation de la frange paysagère existante au nord du secteur
- Valorisation de l'espace paysager représenté par la rivière du Lys au nord du site
- Préservation du cône de vue en direction du cours d'eau
- L'espace paysager au centre du site sera à conserver
- Le jardin du château au nord est du site sera à conserver

Insertion environnementale

- Pas de mesure particulière



-  Principe d'accès
-  Principe de liaison douce
-  Secteur d'implantation de jardin et d'espace paysager à conserver
-  Frange paysagère à conserver
-  Cône de vue à préserver

Programmation

Densité minimum de logements: 25 log/Ha

Surface : 2,88 Ha